



Modules 2017

Dans la continuité de sa mission d'aide aux associations départementales de maires, Mairie 2000, s'appuyant sur l'expertise de ses partenaires, propose ce catalogue de modules d'information à destination des élus. Ces modules ont été conçus "clefs en mains" afin d'alléger la tâche des associations départementales mais leur contenu, même s'ils disposent d'un socle commun, restent adaptables aux réalités locales. Cette offre n'a pas la prétention de se substituer aux actions des associations départementales mais plutôt de les soutenir dans leur maîtrise d'ouvrage. Elle sera enrichie en fonction de l'évolution de l'actualité.

En pratique

Afin de s'adapter aux agendas souvent chargés des élus, la durée des modules n'excède pas 3h00, temps d'échanges avec les participants compris. Les dates sont définies par les associations départementales en liaison avec les intervenants. L'association départementale intéressée par un ou plusieurs modules du dispositif se rapproche de Mairie 2000 qui en assure la coordination.

Les Rencontres de la gestion locale ne sont pas organisées sous format module mais sous format table ronde. Elles sont identifiables par leur logo



Contacts

Nathalie Dotres

Tél : 01 44 18 14 29

Fax : 01 44 18 51 97

nathalie.dotres@amf.asso.fr

Delphine Breure

Tél : 01 44 18 13 97

Fax : 01 44 18 51 97

delphine.breure@amf.asso.fr

Mairie 2000

41 quai d'Orsay - 75007 Paris

www.mairie2000.asso.fr

ADMINISTRATION

5

GESTION ET FINANCES LOCALES

7

RESSOURCES HUMAINES

11

INTERCOMMUNALITÉ

15

URBANISME, AMÉNAGEMENT

19

ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE

25

ACTION SOCIALE ET ÉDUCATIVE

31

LOISIRS, SPORTS ET CULTURE

35

INFORMATION ET COMMUNICATION

37

PRÉVENTION, RISQUES ET RESPONSABILITÉS

39

Administration et gestion communale

Médiation et autres modes alternatifs de règlements des conflits

Pouvoirs de police

Médiation et autres MARC

(Modes alternatifs de règlement des conflits)

● Présentation

Lorsqu'un litige opposant une collectivité et un administré se présente, le recours à l'affrontement judiciaire peut quelquefois être évité. Il est toujours préférable pour les parties en litige de trouver un accord avec l'aide d'une tierce personne, étrangère au conflit. Les procédures de conciliation et de médiation sont réglementées et présentent les avantages d'être simples, rapides et gratuites.

● Contenu

Rôle et actions du Médiateur de la République ■ Les délégués du Médiateur ■ Exemple concret d'une médiation-réussie ■ Les autres modes de règlement des conflits

● Durée : 2h00

● Pour aller plus loin

www.mdr.defenseurdesdroits.fr

● Avec le concours de



Pouvoirs de police

● Présentation

Le maire est l'autorité compétente pour prendre et faire respecter les mesures nécessaires au maintien de l'ordre, de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publics sur le territoire de la commune. Les pouvoirs de police du maire sont fixés par le CGCT et de nombreux textes particuliers. Le maire est chargé, sous le contrôle administratif du représentant de l'État dans le département, de la police municipale, de la police rurale.

● Contenu

Nature des pouvoirs de police du maire ■ Étendue des pouvoirs du maire ■ Caractères et limites des pouvoirs de police du maire ■ Dispositions particulières concernant certaines communes

● Durée : 2h00

● Pour aller plus loin

www.amf.asso.fr ■ www.dgcl.interieur.gouv.fr ■ www.cfmel.fr (publications)

● Avec le concours de



Gestion et finances locales

La commune et son budget

La gestion de la dette

Les marchés publics

La commune et son budget

● Présentation

Selon la réglementation en vigueur, la préparation du budget relève de la responsabilité du maire, exécutif de la commune, tandis que son adoption relève de la responsabilité du conseil municipal, organe délibérant. L'article L.2312-1 du CGCT définit ainsi la procédure budgétaire : "le budget de la commune est proposé par le maire et voté par le conseil municipal". La loi prévoit donc un partage des responsabilités sans possibilité d'interférences.

● Contenu

Grands principes budgétaires et comptables ■ Spécificités et calendrier budgétaires ■ Contenu et structure du budget ■ Grands équilibres budgétaires ■ Principaux ratios d'analyse financière

● Durée : 3h00

● Pour aller plus loin

Fiches repères de Mairie 2000 : www.mairie2000.asso.fr

● Avec le concours de



Gestion de la dette

● Présentation

A l'heure où les dotations de l'Etat sont réduites et les budgets sous pression, le recours à l'emprunt représente une source importante du financement des investissements des collectivités. Dans ce contexte il apparaît nécessaire de se poser les bonnes questions pour adapter, optimiser et faire évoluer son encours. Le contenu de ce module permet aux élus de disposer des informations pratiques pour s'initier à l'emprunt et définir une politique d'endettement.

● Contenu

Cadre juridique et budgétaire ■ Approche budgétaire de la gestion de la dette ■ Approche financière sur la renégociation des emprunts ■ Optimiser et définir son stock de dette ■ Contexte actuel et à venir des taux

● Durée : 2h30

● Pour aller plus loin

[/www.collectivites-locales.gouv.fr/analyser-situation-financiere-votre-commune](http://www.collectivites-locales.gouv.fr/analyser-situation-financiere-votre-commune)

● Avec le concours de



Les marchés publics

- **Présentation**

Le marché public est la procédure la plus répandue en matière d'achat public. Pour les élus, quotidiennement confrontés aux appels d'offre et à la passation de marchés, il est important de se familiariser avec les principes, la réglementation ainsi que la procédure complexe des marchés publics afin d'optimiser les dépenses et de prévenir le contentieux.

- **Contenu**

Cadre de la procédure: définition du besoin, niveau des seuils, allotissement ... ■ Nouvelles modalités de passation d'un marché : dématérialisation, marché à procédure adaptée, accord-cadre ■ Risques juridiques liés à l'achat public
Alternatives au marché public

- **Durée** : 2h30

- **Pour aller plus loin**

www.ugap.fr

- **Avec le concours de**



Ressources humaines

Gestion du personnel communal

Prévention et gestion de l'absentéisme dans les collectivités

Document unique d'évaluation des risques

Protection sociale et assurances des personnels territoriaux

Le rôle des élus au CHSCT

● Présentation

A l'instar des ressources financières, les ressources humaines sont un des leviers de l'action politique locale. Il n'est pas de projet politique sans moyens humains et financiers dédiés. Les ressources humaines ont longtemps été considérées comme une question de gestion interne, les élus étant souvent cantonnés à un rôle de régulation et d'arbitrage de situations individuelles. Leur implication est désormais plus importante sur les questions collectives d'emploi et de gestion du personnel.

● Contenu

Présentation de la FPT et de ses acteurs ■ Droits et obligations des agents ■ Recrutement, gestion de carrière et rémunération ■ Prévention et gestion de l'absence ■ Protection sociale et assurance ■ Prévention des risques professionnels

● Durée : 3h00

● Pour aller plus loin

www.fncdg.fr

● Avec le concours de



Prévention et gestion de l'absentéisme

● Présentation

L'absentéisme dans les collectivités locales ne cesse de s'accroître. Désorganisation, charge de travail supplémentaire, démotivation, etc. engendrent des coûts directs et indirects grevant considérablement le budget de la collectivité. Pour limiter ces coûts, la collectivité peut se doter d'outils.

● Contenu

Les définitions et les formes de l'absentéisme ■ Le repérage des causes et leur analyse ■ La prévention et les marges de manoeuvre possibles ■ La réinsertion professionnelle (reclassement des agents présentant une restriction d'aptitude après un arrêt ou aménagement du poste de travail)

● Durée : 2h00

● Pour aller plus loin

Enjeux statistiques - www.sofcap.com ■ www.cnp.fr ■ www.mnt.fr

● Avec le concours de



Document unique d'évaluation des risques (DUER)

● Présentation

Outil obligatoire depuis 2001, le document unique d'évaluation des risques rassemble toutes les informations collectées dans le cadre de la démarche d'évaluation des risques professionnels (EvRP). Il permet d'identifier et classer les risques auxquels sont soumis les agents de la collectivité, en vue de mettre en place des actions de prévention pertinentes. C'est la première étape à toute politique de santé et de sécurité au travail.

● Contenu

- Document unique : Rappel réglementaire, responsabilité des élus, définition
- Rôle des élus : Comment initier la démarche ? Les outils et ressources en interne
- DU et politique de santé au travail : Présentation des suites et des outils disponibles, rôle du DU dans la mise en place d'un plan de prévention, retour d'expérience

● Durée : 2h30

● Pour aller plus loin

www.mnt.fr

● Avec le concours de



Protection sociale et assurances du personnel territorial

● Présentation

La commune, employeur public, a des obligations à l'égard de ses agents en matière de protection sociale. Selon leur statut, ces obligations varient et les incidences budgétaires également. Rappel sur l'ensemble des obligations dans le domaine de la protection sociale des agents communaux en activité pour aider à faire un choix, en fonction des spécificités de la collectivité.

● Contenu

- Les obligations des communes
- Les différents régimes selon la collectivité
- L'identification des risques
- Assurance, gestion du personnel et budget
- L'intérêt de l'assurance

● Durée : 2h30

● Pour aller plus loin

Protection sociale et assurances des personnels territoriaux (Collection fiches repères Mairie 2000 www.mairie2000.asso.fr www.cnp.fr)

● Avec le concours de



Le rôle des élus au CHSCT

● Présentation

Outil obligatoire depuis 2001, le document unique d'évaluation des risques rassemble toutes les informations collectées dans le cadre de la démarche d'évaluation des risques professionnels (EvRP). Il permet d'identifier et classer les risques auxquels sont soumis les agents de la collectivité, en vue de mettre en place des actions de prévention pertinentes. C'est la première étape à toute politique de santé et de sécurité au travail.

● Contenu

- Fondement, principes et fonctionnement du CHSCT dans la fonction publique territoriale
- Composition, constitution, missions, rôle du secrétaire et du président
- Périmètre d'actions et responsabilités des membres
- Outils fondamentaux : réunions, documents, droit d'alerte ...

● Durée : 2h30

● Pour aller plus loin

www.mnt.fr

● Avec le concours de



Intercommunalité et Territoires

Communes nouvelles

PLU intercommunal

Schéma de mutualisation des services

Communes nouvelles

● Présentation

La commune nouvelle est issue d'une disposition instituée par la loi de Réforme des Collectivités Territoriales du 16 décembre 2010. Cette disposition remplace le dispositif de fusion de communes issu de la loi n°71-588 du 16 juillet 1971 (dite loi Marcellin). L'objectif est de proposer une formule rénovée de regroupement de communes aboutissant à la création d'une «commune nouvelle», pouvant notamment s'appuyer sur le périmètre des intercommunalités auxquelles les communes adhèrent.

● Contenu

Création ■ Gouvernance ■ Représentation ■ Fonctionnement

● Durée : 2h00

● Pour aller plus loin

www.amf.asso.fr - Dossier «Communes nouvelles»

● Avec le concours de



Schéma de mutualisation des services

● Présentation

La loi de réforme des collectivités territoriales (RCT) a introduit l'obligation d'élaborer un schéma de mutualisation des services. Il s'agit pour l'EPCI de réaliser un diagnostic et de formuler des propositions dans un rapport. Ce rapport comprend un projet de schéma qui prévoit l'impact prévisionnel de la mutualisation sur les effectifs ainsi que sur les dépenses de fonctionnement des communes et de la communauté.

● Contenu

Mutualiser pourquoi, quand et comment ? ■ Réaliser un diagnostic ■ Construire un plan d'actions ■ Rédiger le rapport

● Durée : 2h00

● Pour aller plus loin

www.amf.asso.fr - Rubrique «Intercommunalité»

● Avec le concours de



- **Présentation**

La loi du 12 juillet 2010 portant "engagement national pour l'environnement" dite «Grenelle 2» a bouleversé la hiérarchie des documents d'urbanisme et donné au PLU une dimension intercommunale. Comment répondre à l'indispensable gestion évolutive de la ressource foncière et lutter contre l'étalement urbain ? Quelles sont les clefs pour passer d'une logique de planification à une dynamique de projet à l'échelon intercommunal ?

- **Contenu**

La nouvelle hiérarchie des documents d'urbanisme (SCOT, PIG, PLH, trames vertes et bleues, ...) ■ Le contrôle de la densité et l'analyse de la consommation d'espace ■ La traduction opérationnelle des projets communaux ■ L'évaluation environnementale ■ La mise en compatibilité du PLU avec une déclaration de projet

- **Durée** : 3h00

- **Pour aller plus loin**

Construire et conduire une politique intercommunale d'urbanisme
<http://www.mairieconseils.net>

- **Avec le concours de**



Urbanisme et aménagement du territoire

Les outils de maîtrise foncière

Mise en place d'un SIG communal

Les outils de financements de l'urbanisme

La délimitation des propriétés communales

Gestion de la voirie communale

La commune et le logement

Le maire et le réseau transport d'électricité

Les chemins ruraux

Outil de maîtrise du foncier

● Présentation

Pour la réalisation de ses projets d'aménagement (du plus modeste au plus ambitieux), la collectivité est presque toujours confrontée au problème délicat de la maîtrise foncière nécessaire à l'opération. Suivant les cas, le type d'aménagement projeté et les buts recherchés pourront être très différents et nécessiteront la mise en oeuvre d'outils de maîtrise du foncier adaptés au contexte. Etat des lieux des différents outils disponibles et analyse du point de vue des besoins des collectivités.

● Contenu

Recensement des outils de maîtrise du foncier par les collectivités ■ Présentation de chacun de ces outils ■ Analyse comparative ■ Mise en évidence des avantages / inconvénients de chacun au regard des cas les plus fréquemment rencontrés par les collectivités

● Durée : 2h30

● Pour aller plus loin

www.geometre-expert.fr

● Avec le concours de



Mise en place d'un SIG communal

● Présentation

Le SIG, avec l'essor des TIC (techniques d'information et de communication) sont devenus des outils incontournables de la connaissance et de la gestion du territoire communal et intercommunal. Plus qu'un outil, le SIG est une démarche novatrice et transversale pour le traitement de l'information territoriale. Les performances du SIG sont accessibles à toutes les tailles de commune à condition de respecter certaines règles et de s'appuyer sur des fondamentaux.

● Contenu

Description des composantes d'un SIG ■ Utilité d'un SIG pour la gestion communale ■ Critères de choix et fondements incontournables ■ Mise en oeuvre du partenariat ■ Evolutions technologiques (GPS-Terria, ...) ■ Approche budgétaire

● Durée : 2h00

● Pour aller plus loin

www.geometre-expert.fr

● Avec le concours de



Outils de financement de l'urbanisme

● Présentation

Le financement des voiries, réseaux et équipements de service public, occupe une part importante du budget des collectivités locales. La PVR (Participation pour Voies et Réseaux) a trouvé récemment sa place dans le catalogue des contributions d'urbanisme. Ce dispositif simple nécessite une réflexion en amont sur le projet urbain de la commune. Elle traduit la volonté exprimée par la collectivité motivée et justifiée de rendre des terrains constructibles et de maîtriser les coûts engendrés.

● Contenu

Taxes et participations : notions d'équipements publics et d'équipements propres, TLE, contributions aux dépenses d'équipements participations sectorielles PAE - ZAC ■ PVR : modalités d'instauration, périmètre d'attractivité, répartition des coûts, propriétaires et débiteurs de la participation, les exemptions de la PVR, le cumul des autres contributions

● Durée : 2h30

● Pour aller plus loin

www.geometre-expert.f

● Avec le concours de



Délimitation des propriétés communales

● Présentation

Le maire est souvent confronté aux problèmes posés par la délimitation de la propriété communale. L'initiative de la délimitation peut venir de la commune ou d'un particulier limitrophe. Suivant les cas il faudra appliquer la procédure du bornage ou des procédures spécifiques à la délimitation d'un bien affecté de la domanialité publique. Dans chaque cas le maire est impliqué en tant que tel avec des pouvoirs variables. Tour d'horizon des différents cas pouvant se présenter et des procédures spécifiques à respecter.

● Contenu

Définition du domaine privé communal ■ Définition du domaine public communal ■ Les procédures relevant du bornage - pouvoirs et responsabilité du maire ■ Les différentes procédures relevant de la délimitation des biens affectés de la domanialité publique ■ Résolution de problèmes concrets

● Durée : 2h30

● Pour aller plus loin

www.geometre-expert.f

● Avec le concours de



Gestion de la voirie communale

● Présentation

Selon les dispositions combinées du code de la voirie routière, du code général des collectivités territoriales (CGCT) et du code de la route, les interventions sur la voirie communale relèvent de la compétence du maire. Sur le domaine où il exerce son pouvoir, il lui appartient notamment de prendre en charge la réalisation, la gestion et l'entretien de la voirie. Comment la commune doit-elle programmer ces travaux ? Quels sont les aspects juridiques et pratiques à prendre en considération ? Quels choix techniques s'offrent au maire ?

● Contenu

Approche juridique (procédures de classement/déclassement ■ Alignement, cession gratuite, suppression, aliénation ...) ■ Approche technique (entretien, interventions sur voirie, coordination des travaux ...) ■ Approche financière (participations financières, taxes et contributions fiscales ...)

● Durée : 3h00

● Pour aller plus loin

www.geometre-expert.fr

● Avec le concours de



La commune et le logement

● Présentation

La question du logement est certes une compétence de l'Etat, en particulier en matière de financement et de réglementation, mais il ne dispose d'aucun outil d'intervention opérationnelle. Ce sont les collectivités territoriales, les promoteurs et les organismes HLM qui sont les décideurs et les acteurs de la politique du logement. Aux compétences de la commune en matière d'urbanisme, de construction, de gestion des parcs de logement sociaux, s'ajoute désormais la possibilité pour elles d'intervenir au niveau du logement privé et de l'accession à la propriété.

● Contenu

Cadre général ■ Concilier architecture et cadre de vie ■ Recommandations pour un aménagement durable ■ Le financement du logement

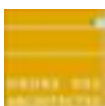
● Durée : 3h00

● Pour aller plus loin

Le maire, l'architecte et l'habitat individuel : www.architectes.org

Le maire et le logement (collection fiches repères Mairie 2000) : www.mairie2000.asso.fr

● Avec le concours de



Le réseau de transport électrique / Visite de poste

● Présentation

De nombreuses communes sont directement concernées par la présence sur leur territoire d'un ouvrage électrique (poste, pylone ou ligne haute tension) géré par RTE, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité. Elles peuvent en outre être concernées par l'implantation de nouvelles installations. Les projets de développement du réseau électrique s'appuient sur une large concertation avec les élus locaux et les riverains.

● Contenu

Le réseau existant et son développement ■ Présence d'un ouvrage électrique : quelles conséquences et quelle implication pour la commune ? ■ La démarche environnementale ■ Lignes à haute tension et santé

● Durée : 3h00 avec visite de site

● Pour aller plus loin

www.rte-france.com

www.sousleslignes-prudence.com

● Avec le concours de



Les chemins ruraux

● Présentation

Les chemins ruraux appartiennent aux communes et sont affectés à l'usage du public mais n'ont pas été classés comme voies communales. Ils ne peuvent être situés en zone urbanisée et doivent avoir l'aspect d'une rue. Quels sont les pouvoirs du maire ? Comment les recenser et les gérer ?
Que se passe-t-il lorsqu'un chemin rural appartient à plusieurs communes ?

● Contenu

Approche juridique (procédure de création, affectation, aliénation, élargissement, ...) ■ Approche technique (inventaire, délimitation, entretien, ...) ■ La responsabilité du maire

● Durée : 3h00

● Pour aller plus loin

Les chemins ruraux (collection Cahiers du réseau de l'AMF : www.amf.asso.fr)

● Avec le concours de



Environnement Développement durable

Gestion optimisée de l'éclairage public

Efficacité énergétique des bâtiments

Service public d'assainissement non collectif

Gestion de l'eau

Protection des captages d'eau potable

Gestion et optimisation des déchets ménagers

Gestion optimisée de l'éclairage public

● Présentation

Selon l'ADEME, 30% de notre consommation actuelle pourraient être économisés en ayant recours à des équipements moins énergivores. L'éclairage public pose également le problème de son impact sur le réchauffement climatique, puisqu'il est responsable de 4% des émissions totales de gaz à effet de serre en France. En agissant sur la puissance, l'orientation et les horaires d'utilisation de l'éclairage public, il serait possible de réduire la facture énergétique des communes de 30% tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

● Contenu

Contexte réglementaire ■ Enjeux ■ Méthode ■ Solutions techniques ■ Mise en oeuvre

● Durée : 2h30

● Pour aller plus loin

www.cofelyineo-gdfsuez.com

● Avec le concours de



Efficacité énergétique des bâtiments



● Présentation

Mairies, écoles, équipements sportifs, locaux administratifs, les communes et intercommunalités sont d'importants propriétaires fonciers. Or, le bâtiment représente en moyenne près de 75% de la consommation d'énergie d'une commune. La recherche de l'efficacité énergétique des bâtiments publics est de ce fait indispensable à la fois pour des raisons environnementales (réduction des émissions de CO2) et budgétaires (allègement de la facture).

● Contenu

Pré-requis ■ Organisation ■ Diagnostic / Scénarios d'amélioration ■ Audit détaillé / Montages juridico-financiers ■ Consultations, attributions ■ Livraison et suivi

● Durée : 3h00

● Pour aller plus loin

www.mairie2000.asso.fr

● Avec le concours de



Assainissement non collectif (SPANC)

● Présentation

La création d'un service public d'assainissement non collectif par les communes ou leur groupement est obligatoire depuis le 1er janvier 2005. Son domaine de compétence comprend 2 volets, le contrôle des installations, qui est obligatoire, et l'entretien qui lui, est facultatif. Les évolutions législatives en cours renforceront les enjeux liés à la création de ces nouveaux services

● Contenu

Contexte / nouveaux enjeux pour les collectivités ■ Cadre réglementaire ■ Zonage ■ Contrôle / réhabilitation ■ Mise en place / échéancier ■ Outils à disposition des élus

● Durée : 3h00

● Pour aller plus loin

Service public d'assainissement non collectif - Fiches repères Mairie2000, www.mairie2000.asso.fr ■ Guide pratique du SPANC - Association des Maires de la Marne

● Avec le concours de



La gestion de l'eau



● Présentation

L'organisation des services de l'eau est du ressort de la commune, ou de la structure intercommunale, quel que soit le mode de gestion choisi. Les enjeux sont multiples (qualité de l'eau, épuration des eaux usées, boues, assainissement non collectif, attentes des consommateurs et des associations). Pour y répondre les élus ont accès à différents outils de gestion et d'animation du service.

● Contenu

Panorama de l'organisation des services d'eau (acteurs, chiffres etc.) ■ Modes de gestion et outils ■ Implications pour les services et pour les collectivités des évolutions législatives ■ Aspects économiques ■ Pouvoirs de police et responsabilités ■ Information du consommateur et animation des commissions consultatives

● Durée : 3h00

● Pour aller plus loin

www.oieau.fr ■ www.carteleau.org

● Avec le concours de



Protection des captages d'eau potable

● Présentation

Les collectivités territoriales ont la responsabilité de fournir une eau conforme aux critères de potabilité définis par les textes réglementaires. Pour cela, il leur faut protéger la ressource en eau et les captages d'eau potable. Ce qui ne va pas sans poser de difficultés au plan local notamment pour la mise en oeuvre des procédures de déclaration d'utilité publique ou la fixation des indemnités et pour les acquisitions foncières.

● Contenu

Etat des lieux de la qualité des eaux en France ■ Cadre réglementaire ■ Démarche de protection des captages : outils pratiques ■ Financements possibles

● Durée : 2h30

● Pour aller plus loin

www.fp2e.org ■ www.onema.fr
Archives visioconférences Mairie 2000 : www.mairie2000.asso.fr

● Avec le concours de



Gestion et optimisation des déchets ménagers

● Présentation

Les élus locaux, responsables de la gestion des déchets municipaux, ont à faire des choix techniques, organisationnels, économiques, juridiques et politiques. Ces choix doivent prendre en compte les contraintes de la réglementation et du plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés.

● Contenu

Contexte juridique et réglementaire ■ Etudes préalables ■ Techniques, organisation et choix de gestion ■ Contexte intercommunal ■ Soutiens financiers ■ Information du public

● Durée : 3h00

● Pour aller plus loin

Conduire un projet de gestion des déchets municipaux - www.ademe.fr ■ L'exercice et le financement de la compétence ordures ménagères ■ Fiches pédagogiques Mairie conseils, www.localtis.fr

● Avec le concours de



Action sociale Action éducative

École numérique

La commune et l'école

Lutte contre la précarité énergétique

● Présentation

L'École contribue au projet d'une société de l'information et de la communication pour tous en initiant, en partenariat avec les collectivités et différents acteurs, des actions pour généraliser les usages et développer les ressources numériques pour l'éducation. Elle forme les élèves à maîtriser ces outils numériques et prépare le futur citoyen à vivre dans une société dont l'environnement technologique évolue constamment.

● Contenu

Impact pédagogique ■ Matériels / Services et maintenance ■ L'usage comme base de réflexion ■ Comité d'étude et de pilotage / Comité de suivi ■ Une démarche ■ Définition des ressources et accès à ces ressources ■ Fracture numérique : prévention et accompagnement

● Durée : 3h00

● Pour aller plus loin

www.amf.asso.fr ■ www.education.gouv.fr/pid29064/ecole-numerique.html

● Avec le concours de



La commune et l'école

● Présentation

L'éducation est un service public national, dont l'organisation et le fonctionnement sont assurés par l'État, sous réserve des compétences attribuées aux collectivités territoriales pour les associer au développement de ce service public. La commune a la charge des écoles publiques établies sur son territoire. Elle est propriétaire des locaux et en assure la construction, l'extension et les grosses réparations. Elle gère les crédits d'équipement, de fonctionnement et d'entretien des écoles, mais aussi les personnels non enseignants, notamment les ATSEM.

● Contenu

Compétences générales des communes pour les écoles primaires publiques ■ Les inscriptions scolaires dans les écoles publiques ■ Rythmes scolaires et accueils périscolaires ■ La restauration scolaire et les transports scolaires ■ L'enseignement privé du premier degré

● Durée : 2h30

● Pour aller plus loin

www.amf.asso.fr ■ www.education.gouv.fr

● Avec le concours de



Lutter contre la précarité énergétique

- **Présentation**

Est en précarité énergétique toute personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat. Il existe désormais pour les collectivités, à travers notamment leurs CCAS, la possibilité de mettre en place des programmes d'actions concrètes visant à enrayer ce problème.

- **Contenu**

Tarifs de première nécessité ■ Fonds de solidarité logement ■ Programme national «Habiter mieux» ■ Les acteurs de la lutte contre la précarité énergétique ■ Autres mesures et actions de sensibilisation

- **Durée** : 2h30

- **Pour aller plus loin**

www.precarite-energie.org ■ www.anah.fr/habitermieux.html ■ www.edf.fr

- **Avec le concours de**



Loisirs, sports et culture

La commune et les droits d'auteur

Organisation de manifestations sur le territoire communal

La commune et les droits d'auteur

● Présentation

Pour toute diffusion de musique, des droits d'auteur doivent être versés à la SACEM. Organisatrices de fêtes locales et utilisatrices de musique dans les lieux publics, les communes n'échappent pas à cette règle. La loi prévoit néanmoins qu'elles bénéficient de réductions pour leurs fêtes. Un protocole d'accord conclu entre l'AMF et la SACEM leur accorde en outre des avantages supplémentaires.

● Contenu

Le droit d'auteur : principes généraux ■ Le fonctionnement de la SACEM ■ Les manifestations concernées ■ L'accord AMF / SACEM et ses avantages ■ Témoignage d'un auteur du département d'accueil

● Durée : 2h00

● Pour aller plus loin

La commune, la musique et les droits d'auteur - Collection fiches repères Mairie 2000 - www.mairie2000.asso.fr
www.sacem.fr

● Avec le concours de



Organisation de manifestations sur le territoire communal



● Présentation

Le développement des activités sportives et culturelles donne lieu à l'organisation d'un nombre croissant de manifestations sur le territoire communal. Tout organisateur de manifestation est tenu de respecter certaines obligations, mais la commune (le maire) partage les responsabilités et les obligations de sécurité. Le CGCT (art. L2212-2 et suivants) précise la notion du pouvoir de police municipale du maire qui a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques.

● Contenu

Quels types de manifestations sont concernés ? ■ Approche juridique (les types de responsabilités engagés) ■ Les points à vérifier ■ Retours d'expériences

● Durée : 3h00

● Pour aller plus loin

Collection fiches repères : www.mairie2000.asso.fr

● Avec le concours de



Information Communication TIC

La mairie connectée

● Présentation

La maîtrise des TIC et leur traduction en services concrets apparaissent comme des atouts d'envergure pour le développement économique et l'attractivité des territoires :

- la modernisation de l'appareil de l'Etat et des collectivités locales,
- l'amélioration des conditions de vie et de bien-être des citoyens (santé, sécurité, éducation...),
- le maintien et le développement de l'emploi & l'attractivité des territoires.

● Contenu

Etat des lieux

Les technologies

Les services : Système d'alertes, maintien à domicile des personnes vulnérables, démocratie participative

Retour d'expériences

● Durée : 3h00

● Pour aller plus loin

www.parolesdelus.com

● Avec le concours de



Prévention Risques Responsabilités

Assurances de la commune

Prévenir la prise illégale d'intérêt

Prévention des risques naturels

Responsabilités pénale et civile des élus

Outils de prévention de la délinquance

Les assurances de la commune

● Présentation

Incendies, catastrophes naturelles, accidents, vandalisme, la commune doit faire face à de nombreux risques. Le choix de l'assurance est de ce fait crucial. Face à la diversité des offres, la collectivité se doit d'identifier ses besoins afin de choisir l'assurance la mieux adaptée à sa situation. Ce module se propose de faire le point sur les principaux domaines de l'assurance de la commune

● Contenu

Assurance et code des marchés publics : les points essentiels à vérifier dans un contrat d'assurance ■ Assurance du patrimoine de la collectivité : dommages aux biens, risques naturels, vol et vandalisme ■ Assurance des responsabilités et protection juridique : responsabilité pénale et administrative des élus et de la collectivité ■ Assurance du personnel des collectivités.

● Durée : 2h30

● Pour aller plus loin

www.groupama.fr
www.smacl.fr

● Avec le concours de



Prévenir la prise illégale d'intérêt

● Présentation

En droit français, la confusion des intérêts privés des personnes investies d'un mandat électif et ceux de la commune constitue un délit dit « de prise illégale d'intérêt ». Malgré des sanctions encourues importantes pouvant aller jusqu'à l'emprisonnement, ce type de délit reste mal connu des élus. Quels sont les éléments constitutifs de la prise illégale d'intérêt ? Quels sont les précautions à prendre quand on cumule, par exemple, les fonctions de maire et responsable d'une association ?

● Contenu

Panorama des principaux risques ■ Éléments statistiques et éléments constitutifs de la prise illégale d'intérêt ■ Les exceptions et les régimes dérogatoires prévus par la loi ■ Les sanctions encourues et la procédure pénale

● Durée : 2h30

● Pour aller plus loin

www.smacl.fr
www.observatoire-collectivites.org

● Avec le concours de



Prévention des risques naturels

● Présentation

Pour une grande majorité de communes, les effets néfastes des phénomènes naturels impliquent d'organiser le plus en amont possible une politique de prévention et de gestion de crise avec la population.

C'est un véritable enjeu. Encore faut-il savoir agir, avec qui, avec quoi ? Ce qui nécessite d'examiner les domaines d'intervention possibles mais aussi de définir les moyens d'actions des maires.

● Contenu

Rôle et responsabilités du maire ■ Typologie des risques ■ Evaluation, préparation et gestion de crise ■ Mécanismes d'indemnisation ■ retours d'expériences

● Durée : 3h00

● Pour aller plus loin

www.risques.gouv.fr
www.ffsa.fr

● Avec le concours de



Responsabilité pénale et civile

● Présentation

Le champ de la responsabilité potentielle et personnelle du maire est aussi vaste que celui des activités qui se déroulent sur le territoire de la commune ou qui le concernent en tant qu' élu. Sans en avoir nécessairement l'intention, il peut être amené, en tant que dépositaire de l'autorité publique, à commettre des infractions et à devoir s'en expliquer.

● Contenu

Responsabilité civile liée à la fonction ■ Responsabilité comptable et financière ■ Responsabilité pénale ■ Assurance responsabilité personnelle

● Durée : 3h00

● Pour aller plus loin

Les fiches juridiques de l'Observatoire des risques juridiques des collectivités locales www.observatoire-collectivites.org

● Avec le concours de



Outils de prévention de la délinquance

● Présentation

Dans le domaine de la prévention de la délinquance, toutes les communes, quelle que soit leur taille, sont concernées et peuvent agir seules ou au sein des intercommunalités. La réussite dépend néanmoins souvent du soutien actif que peuvent apporter les autres partenaires, dont les forces de sécurité de l'Etat. En complément de la brigade ou du commissariat, les référents sûreté de la gendarmerie et de la police sont disponibles pour conseiller les maires dans de nombreux domaines.

● Contenu

Pouvoirs de police du maire ■ Prévention technique de la malveillance ■ Référent sûreté, un expert au service des maires ■ Vidéoprotection sur la voie publique ■ Participation citoyenne ■ Modes alternatifs de règlements des conflits

● Durée : 3h00

● Pour aller plus loin

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr ■ www.police-nationale.interieur.gouv.fr ■ www.referentsurete.com

● Avec le concours de



